



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.1, 2.3, 2.4, 2.6, 3.2, 3.5, 3.10 et 3.12

Numéro de la demande : 2024-0657
Demande : Propriétés chimiques d'une nouvelle préparation commerciale – Garantie, description/proportion des formulants et nouvelle combinaison de principes actifs de qualité technique;
Nouvelle étiquette de produit – Calendrier d'application, cultures de rotation/délais d'attente avant le semis, nouveau site/nouvel hôte et mélanges en cuve
Demandeur : Nufarm Agriculture Inc.
Produit : Thunderhawk EZ
Numéro d'homologation : 35502
Principes actifs (p.a.) : Florasulame, MCPA (présent sous forme d'esters) et pyraflufène-
Numéro de document de l'ARLA : 3710352

But de la demande

La présente demande vise l'homologation d'un nouvel herbicide, Thunderhawk EZ, contenant du florasulame, du MCPA (présent sous forme d'esters) et du pyraflufène-éthyl, pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges sorties du sol avant la levée du blé de printemps (blé dur compris), du blé d'hiver, de l'orge de printemps et de l'avoine.

Évaluation des propriétés chimiques

Thunderhawk EZ est un concentré émulsifiable contenant du MCPA (présent sous forme d'ester de 2-éthylhexyl) à une concentration de 210 g/L, du pyraflufène-éthyl à une concentration de 6,75 g/L et du florasulame à une concentration de 5,63 g/L. Cette préparation commerciale a une masse volumique de 1,030 g/ml et un pH de 4,13. Les données requises sur les propriétés chimiques de Thunderhawk EZ ont été fournies, examinées et jugées acceptables.

Évaluation sanitaire

Thunderhawk EZ présente une faible toxicité lors d'une exposition aiguë par voie orale, par voie cutanée et par inhalation. Il s'agit d'un irritant oculaire et cutané, ainsi que d'un sensibilisant cutané potentiel.

L'utilisation de Thunderhawk EZ sur le blé de printemps (blé dur compris), le blé d'hiver, l'orge de printemps et l'avoine en vue de supprimer les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette ne devrait pas augmenter la probabilité d'exposition professionnelle ou fortuite

par rapport aux utilisations homologuées de florasulame, de MCPA (présent sous forme d'esters) et de pyraflufène-éthyl. Les travailleurs ne s'exposent à aucun risque préoccupant s'ils suivent le mode d'emploi de l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle qui y est indiqué.

Aucune nouvelle donnée n'a été présentée sur les résidus de florasulame, de MCPA (présent sous forme d'esters) ou de pyraflufène-éthyl dans le blé, l'orge de printemps ou l'avoine ni n'était requise à l'appui de l'homologation de Thunderhawk EZ. Dans le cadre de cette demande, on a réévalué les données initiales sur les résidus provenant d'essais menés au champ dans ou sur des grains de céréales. Les études sur la transformation de blé traité ont également été réévaluées.

Le mode d'emploi de l'étiquette de Thunderhawk, qui décrit les cultures visées, la méthode (terrestre), les doses et le calendrier d'application, les délais avant la récolte, les restrictions concernant l'alimentation des animaux d'élevage et la rotation des cultures, est jugé comparable à ceux de l'étiquette des produits déjà homologués.

Cette évaluation révèle que la quantité de résidus des principes actifs ne devrait pas dépasser celle générée par les utilisations homologuées; les résidus seront visés par les limites maximales de résidus (LMR) fixées pour ces principes actifs. Par conséquent, l'exposition aux résidus de florasulame, de MCPA (présent sous forme d'esters) ou de pyraflufène-éthyl par le régime alimentaire ne devrait pas augmenter à cause de l'homologation de Thunderhawk EZ et ne pose par ailleurs aucun risque préoccupant pour la santé de l'ensemble de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les aînés.

Évaluation environnementale

L'utilisation de Thunderhawk EZ pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges dans le blé de printemps (blé dur compris), le blé d'hiver, l'orge de printemps et l'avoine correspond au profil d'emploi actuellement homologué pour le florasulame, le MCPA (présent sous forme d'esters) et le pyraflufène-éthyl. Le risque est donc acceptable si Thunderhawk EZ est utilisé selon le mode d'emploi de l'étiquette, qui comprend des énoncés visant à atténuer les risques pour l'environnement.

Évaluation de la valeur

L'homologation de Thunderhawk EZ permet d'offrir aux utilisateurs une coformulation de trois principes actifs, le florasulame, le MCPA (présent sous forme d'esters) et le pyraflufène-éthyl, pour supprimer un large spectre de mauvaises herbes à feuilles larges sorties du sol avant la levée du blé (de printemps, dur et d'hiver), de l'orge de printemps et de l'avoine.

Les renseignements sur la valeur rassemblent des justifications scientifiques, les dossiers d'homologations précédentes, ainsi que des données d'essais menés dans les Prairies canadiennes et qui évaluent expressément l'efficacité du produit et la tolérance des cultures. Selon ces renseignements, l'application de Thunderhawk EZ conformément au mode d'emploi de son étiquette devrait permettre de supprimer ou de réprimer les espèces de mauvaises herbes répertoriées sans porter atteinte aux cultures indiquées sur l'étiquette. De plus, comme le

florasulame, le MCPA (présent sous forme d'esters) et le pyraflufène-éthyl ont un mode d'action différent, l'utilisation de Thunderhawk EZ peut servir à retarder le développement d'une résistance chez les espèces de mauvaises herbes sensibles à au moins deux de ces principes actifs.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a évalué les renseignements fournis et les juge acceptables pour appuyer l'homologation de Thunderhawk EZ.

Références

Numéro de document de l'ARLA

Référence

3556671	2024, Thunderhawk Premix Supplemental Chemistry Document, DACO: 3.1, 3.1.1, 3.1.2, 3.1.3, 3.1.4, 3.5.12, 3.5.13, 3.5.15, 3.5.4, 3.5.5 CBI
3556672	2023, Thunderhawk Premix Manufacturing manual, DACO: 3.2.1, 3.2.2 CBI
3556673	2022, Thunderhawk Premix EAM, DACO: 3.4.1 CBI
3556674	2023, Thunderhawk Premix Physical and Chemical Characteristics: Color, Physical State, Odor, Oxidation/Reduction, Flammability, pH, Viscosity, and Density/Relative Density, DACO: 3.5, 3.5.1, 3.5.11, 3.5.2, 3.5.3, 3.5.6, 3.5.7, 3.5.8, 3.5.9 CBI
3556675	2022, Thunderhawk Premix Accelerated Storage Stability, DACO: 3.5.10, 3.5.14 CBI
3556676	2023, ThunderHawk Premix Acute Oral toxicity – Up-And-Down Procedure in Rats, DACO 4.6.1
3556677	2022, ThunderHawk Premix Acute Dermal Toxicity in rats, DACO 4.6.2
3556678	2022, ThunderHawk Premix Acute Inhalation Toxicity in Rats, DACO 4.6.3
3556679	2022, ThunderHawk Premix Primary Eye Irritation in Rabbits, DACO 4.6.4
3556680	2022, ThunderHawk Premix Primary Skin Irritation in Rabbits, DACO 4.6.5
3556681	2022, ThunderHawk Premix Local Lymph Node Assay (LLNA) in Mice, DACO 4.6.6
3556685	2023, Thunderhawk Premix DACO 10.3.2 Value summary, DACO: 10.1 and 10.3.2.
3556686	2022, Evaluate the Crop Tolerance of Multiple Formulations Applied in the Spring Pre-Seed Ahead of Cereals, DACO: 10.2.3.3.
3556688	2022, Evaluate the Efficacy of Pre-Seed Herbicides for the Control of Broadleaved Weeds in a Spring Application. DACO: 10.2.3.3.
3556689	2022, Evaluate the Crop Tolerance of Multiple Formulations Applied in the Spring Pre-Seed Ahead of Cereals. DACO: 10.2.3.3.
3556691	2022, Evaluate the Efficacy of Pre-Seed Herbicides for the Control of Broadleaved Weeds in a Spring Burndown Application. DACO: 10.2.3.3.
3556693	2022, Evaluate the Efficacy of Pre-Seed Herbicides for the Control of Broadleaved Weeds in a Spring Application. DACO: 10.2.3.3.
3556695	2023, Evaluate the Efficacy of Pre-Seed Herbicides for the Control of Broadleaved Weeds in a Spring Burndown Application. DACO: 10.2.3.3.
3556700	2022, Evaluate the Efficacy of Pre-Seed Herbicides for the Control of Broadleaved Weeds in a Spring Application. DACO: 10.2.3.3.
3556702	2022, Evaluate the Efficacy of Pre-Seed Herbicides for the Control of Broadleaved Weeds in a Spring Burndown Application. DACO: 10.2.3.3.
3556703	2022, Evaluate The Crop Tolerance of Multiple Formulations Applied in the Spring Pre-Seed Ahead of Cereals. DACO: 10.2.3.3.
3556704	2022, Evaluate the Efficacy of Pre-Seed Herbicides for the Control of Broadleaved Weeds in a Spring Burndown Application. DACO: 10.2.3.3
3556705	2022, Evaluate the Efficacy of Pre-Seed Herbicides for the Control of Broadleaved Weeds in a Spring Burndown Application. DACO: 10.2.3.3.

- 3556706 2022, Evaluate the Efficacy of Pre-Seed Herbicides for the Control of Broadleaved Weeds in a Spring Burndown Application. DACO: 10.2.3.3.
- 3556707 2022, Evaluate The Crop Tolerance of Multiple Formulations Applied in the Spring Pre-Seed Ahead of Cereals. DACO: 10.2.3.3.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2025

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9